PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN DE FINANCEMENT DSIL DETR 2023

TYPE COLLECTIVITE	COMMUNE
ARRONDISSEMENT	VENDOME

Date : 22/12/2022
version :

NOM DE LA COLLECTIVITE	VILLE DE VENDÔME
NUMERO SIRET	21410269100018
INTITULE DU PROJET	REAMENAGEMENT DU FAUBOURG CHARTRAIN

DEPENSES	H.T.
foncier	
maîtrise d'œuvre	141 674
travaux de VRD	3 081 045
travaux (détailler par grandes masses)	
frais divers	215 000
autres dépenses	
imprévus	308 105
révision de prix	187 291
MONTANT DE L'OPERATION	3 933 115

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	H.T.	TAUX	DATE jj/mm/aaaa DEMANDE	OBTENTION
DETR	589 967	15,0%	22/12/2022	
DSIL				
Agence nationale du sport				
Culture DRAC				
FNADT				
ADEME				
Agence de l'eau				
AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Union Européenne				
Conseil départemental DSR				
Conseil départemental autres				
conseil départemental amendes police				
Conseil régional CRST				
Fonds de concours				
Total subventions	589 967	15,00 %	Vous ne devez pas dépasser 80%	

le FCTVA ne doit pas figurer dans le plan de financement

AUTOFINANCEMENTS (Dons Emprunts CAF Etc)	
	3 343 148
Total autofinancements	3 343 148
Total Financement	3 933 115

L'opération génère - t -elle des recettes ? : ☐ OUI ☑ NON

si oui, préciser la nature (loyer, …)

le montant par an :

Observations: ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

La collectivité s'engage à communiquer au préfet, sans délai, toute modification de plan de financement, de périmètre, de destination, de calendrier ou de nature des travaux.
La collectivité s'engage à fournir aux services préfectoraux, dés réception, une copie des décisions relatives à l'ensemble des aides publiques obtenues.